

Zeitschrift: Schweizerische pädagogische Zeitschrift
Band: 3 (1893)
Heft: 2

Artikel: Le sentiment de la nature et le patriotisme : 2ème partie
Autor: Bard, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-788718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sentiment de la nature et le patriotisme.

Par *L. Bard.*

Organisation de l'enseignement de la géographie, de l'histoire, de l'instruction civique et de l'histoire naturelle pour le faire contribuer autant que possible au développement du patriotisme et du sentiment de la nature.

Comme la limite du temps d'écolage n'est pas la même dans tous les cantons et que la division des élèves par classes doit aussi pouvoir varier suivant les localités et les circonstances, le plan d'enseignement n'indiquera la graduation et la corrélation des matières que par rapport à l'âge approximatif des élèves, en laissant à chaque école la liberté d'en modifier la répartition selon le cas.

Dans cette organisation on se propose de distribuer l'enseignement des branches nommées ci-dessus de telle façon que leurs parties correspondantes se soutiennent mutuellement et concourent au même but moral et patriotique.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que l'organisation et la distribution de l'enseignement suffiront seules à atteindre le but. Ce n'est là que le cadre extérieur de la tâche et l'indication des matériaux les plus propres au but proposé. Pour les mettre en œuvre, il faut, avant tout, que le maître qui enseigne soit lui même pénétré de l'esprit de patriotisme et des sentiments qui s'y rattachent. C'est donc à l'École normale ou au Séminaire qu'il faudra donner l'impulsion première, en agissant sur l'esprit des instituteurs de manière à les convaincre de la haute importance que le but patriotique doit avoir dans leur enseignement.

I.

Géographie.

La manière dite intuitive d'étudier la géographie, en commençant par la contrée connue des élèves, est la méthode qui répond le mieux au but proposé par la Société d'utilité publique. Seulement il y aurait lieu de concentrer cette étude sur les particularités du pays et du lieu natal beaucoup plus qu'on ne le fait généralement et de diminuer, en

revanche, les matières relatives aux pays étrangers. Une telle modification nous paraît d'ailleurs également désirable à d'autres points de vue que celui où nous plaçons ici.

Premier degré (de 8 à 10 ans).

1 heure par semaine.

a) Le maître devra d'abord initier pendant quelque temps les élèves à la manière d'examiner la contrée dans son ensemble, d'en distinguer les parties et d'en observer les détails, de façon à intéresser les enfants à ces objets. Ensuite les élèves feront eux-mêmes sur le terrain leurs observations en y joignant les petites réflexions dont ils sont capables en ce qui concerne la situation, l'étendue, l'aspect, les colorations, les formes des terrains ou des objets proposés, comme, par exemple, la colline, la forêt, le ruisseau, le village voisin. Il ne faudra pas, dans les commencements, forcer les élèves à se renfermer absolument dans les limites de la géographie proprement dite, mais leur laisser la plus grande liberté de penser, de faire leurs comparaisons, de parler de ce qui leur plaît ou leur déplaît dans les objets, selon leur position, les effets de lumière et même selon les rapports qu'ils peuvent avoir avec les goûts de l'enfance. Le maître doit commencer par s'abaisser à la manière de voir imaginative et subjective des enfants: il pourra mieux ainsi diriger leur imagination dans le sens de la raison.

Les élèves rendront compte à l'école de ce qu'ils auront vu, les uns ajoutant ce qui aurait échappé à l'attention des autres, le maître rectifiant, complétant, coordonnant ensuite le tout dans un langage approprié, afin que les enfants apprennent la langue en même temps que les choses. Le travail en quelque sorte personnel auquel les élèves se livrent ainsi ne donne pas, en apparence du moins, des résultats aussi rapides que les descriptions qu'ils pourraient apprendre dans les livres, mais ce travail est le meilleur moyen d'intéresser les enfants aux choses et de les faire entrer en rapport intime avec elles, comme l'exige le but que l'on se propose ici.

Les notions géographiques acquises de visu, et qui auront été raisonnées d'après les faits observés dans la nature même, sont d'une grande importance pédagogique: tout ce que l'élève sera obligé d'apprendre ensuite par la lecture et par la carte, il ne pourra se le représenter nettement qu'à l'aide de ces premières notions directement tirées de son expérience.

Cette étude sur la géographie des environs immédiats s'arrête, d'un côté, aux objets particuliers qui feront le sujet des leçons d'histoire

naturelle l'année suivante, et de l'autre elle se continue par l'étude des contrées plus éloignées, avec les secours des cartes dont le maître fera connaître l'interprétation et l'usage.

Disons à ce propos qu'il serait fort désirable qu'au lieu des cartes ordinaires, où le relief n'est que faiblement indiqué par des ombres ou des hâchures, on eût dans chaque école, une carte murale de la Suisse où le relief est marqué vigoureusement au moyen de différentes teintes, ainsi qu'il s'en édite maintenant, et où le pays se présente comme en un tableau. Avec une carte de ce genre (comme par exemple celle qui va se publier prochainement sous la direction de M. le prof. Amrein de St Gall, laquelle, outre l'exactitude mathématique, donne tout à fait l'illusion d'un relief véritable), les descriptions géographiques deviendraient beaucoup plus intéressantes pour les enfants, parce qu'ils auraient là sous les yeux, presque comme en réalité, les vallées, les montagnes et les localités dont on leur parle. Rien ne pourrait contribuer d'avantage à faire aimer la géographie de la Suisse.

b) Après l'étude de la contrée, au lieu de passer à l'étude détaillée du canton, on fera immédiatement envisager aux élèves la Suisse dans son ensemble, pour leur donner une connaissance élémentaire de ses principales parties, des grandes chaînes de montagnes, des grandes vallées et des localités historiques les plus importantes, afin d'avoir tout de suite une base lorsque l'on commencera les récits d'histoire nationale.

Deuxième degré. (de 11 à 13 ans.)

2 heures par semaine.

Cette période est consacrée à l'étude successive des cantons, comme elle se fait actuellement dans nos écoles, mais en insistant d'avantage sur la description des lieux remarquables et surtout de ceux auxquels se rattachent des souvenirs historiques.

La matière de ce cours va se relier d'une part avec celle de l'histoire nationale, par les principaux faits relatifs à l'entrée des cantons dans la Confédération; et de l'autre avec l'instruction civique, par la partie politique de chaque canton.

Troisième degré. (de 13 à 15 ans.)

2 heures par semaine.

Les études géographiques pendant cette période ont pour objet:

1. L'Europe et les Etats qu'elle renferme.
2. La Connaissance élémentaire des pays hors de l'Europe.
3. Les Connaissances élémentaires sur la géographie physique en général et la sphère.

L'Etude populaire de la géographie doit laisser de côté un grand nombre des détails dont on la charge maintenant en ce qui concerne les pays étrangers; mais elle doit être poussée jusqu'aux connaissances nécessaires pour que ceux qui désireraient, plus tard, connaître ces pays plus en détail puissent facilement se mettre au fait eux-mêmes par les livres et les cartes qui sont aujourd'hui sous la main de chacun.

II.

Histoire nationale.

S'il était ici question d'un enseignement de l'histoire au point de vue scientifique, il faudrait suivre d'un bout à l'autre le plan ordinaire de nos livres d'histoire nationale, accorder à tous les événements leur importance relative dans l'enchaînement des causes politiques, mais l'expérience montre que les écoliers primaires, et même la plupart des autres, ne retirent aucun profit de la peine que l'on prend pour leur faire embrasser la superficie entière de l'histoire avec une étendue proportionnée de toutes ses parties. La raison qui fait que cette distribution reste sans résultat pratique, c'est que la conception de l'histoire, sous la forme d'un enchaînement continu des faits politiques depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, n'est pas une conception à l'usage du peuple.

La manière la plus facile de faire pénétrer les jeunes esprits dans le courant de l'histoire, c'est d'employer le récit biographique. Le groupement des faits et des événements autour d'un personnage marquant est non seulement plus intéressant pour les enfants que ne l'est la distribution ordinaire, mais il est plus avantageux et mieux approprié à leur esprit, qui n'envisage pas volontiers les faits et les hommes séparément. La biographie nous fournit un point de vue plus concret, plus intime et en même temps aussi large que possible, car la situation historique peut se rattacher tout entière à un personnage considérable de l'époque; sa vie, ses mœurs, ses croyances reflètent et résument cette situation générale; le souvenir des événements récents agite encore l'esprit de ses contemporains et le sien; c'est dans l'état de choses ambiant qu'il a puisé les motifs de ses résolutions et il n'a rien entrepris d'important où ne soit intervenu le concours ou l'obstacle de son entourage.

Enfin le procédé d'exposition par voie biographique doit être préféré dans l'école primaire en ce qu'il rend plus facile l'influence morale de l'enseignement de l'histoire, tandis qu'en représentant les hommes d'après un plan subordonné à celui des événements, on fait dominer dans l'esprit le point de vue spéculatif et abstrait.

Premier degré. (de 9 à 11 ans.)

Principales époques jusqu'au 16^{me} siècle. 2 heures par semaine.

L'histoire sera donc enseignée sous forme de récits dont la base est fournie par la vie des personnages les plus remarquables¹⁾. Les biographies formeront une série, de manière à figurer la succession des principales époques de la vie nationale.

Le récit sera présenté d'une manière concrète, c'est-à-dire avec tous les détails qui peuvent faire connaître les hommes et intéresser les écoliers de cet âge. Les biographies ne doivent pas figurer comme pour elles-mêmes dans une sorte d'isolement, ce qui leur donnerait trop de relief au détriment de leur entourage historique, mais on fera connaître, autant que possible, les relations et les circonstances où vivait le héros, afin de donner une idée de l'état du peuple en ce temps, en le comparant avec celui où nous vivons.

Le maître exercera les élèves dès le début à réfléchir et à raisonner sur les faits racontés, en restant dans la sphère de leur expérience et de leur intelligence. Le point de vue qu'il faut faire constamment dominer en jugeant des choses et des actes, c'est le bien ou le mal qui en est résulté pour le pays. Cette manière de procéder est nécessaire quand ce ne serait que pour s'habituer dès l'abord à envisager l'histoire non comme une simple collection de récits amusants, mais comme une chose qui doit être méditée et utilisée dans la vie réelle. C'est dire que l'histoire, à l'école, ne peut pas être parcourue à grands traits comme cela se fait souvent: Si en une année on traite bien une dizaine de biographies, avec les circonstances qui s'y rattachent, ce sera beaucoup.

Deuxième et troisième degré (de 11 à 13, et de 13 à 15 ans).

Depuis le 16^e siècle jusqu'à 1798, et de 1798 à nos jours.

2 heures par semaine.

L'enseignement à ces deux degrés ne diffère du précédent que par un peu plus d'élévation intellectuelle, en proportion de l'âge des élèves.

L'histoire nationale de ces deux périodes présente une plus grande variété de matière et les biographies qu'elle nous offre sont aussi plus nombreuses et plus instructives. Il importe qu'elles soient choisies de façon à représenter non pas seulement la vie politique et militaire comme le font nos manuels, mais tous les principaux côtés de la vie nationale, aux moments qui font le mieux voir les causes de prospérité ou de

¹⁾ Certaines périodes ne peuvent être représentées par des biographies, entre autres l'époque lacustre, mais ce sont aussi celles où il y a le moins à prendre pour servir au point de vue patriotique de l'enseignement.

décadence. La jeunesse suisse doit connaître surtout les hommes qui ont consacré une partie de leur vie et de leurs forces à des œuvres d'utilité publique; elle doit savoir comment ils ont contribué à améliorer le sort de leurs concitoyens, soit dans leur contrée immédiate, soit dans le pays tout entier; comment ils ont fondé de nouvelles industries, travaillé au progrès des sciences, perfectionné ou créé des institutions et comment, même ailleurs que sur les champs de bataille, il y a toujours quelque chose à faire pour le patriotisme.

Dans la dernière période seulement il y aura lieu d'appuyer un peu plus sur le côté politique de l'histoire alors que les élèves possèdent plus de connaissances en instruction civique. Mais c'est un fâcheux abus, dans l'enseignement de l'histoire, que de le mener tout le long dans les seules voies de la politique et de la guerre. On s'habitue ainsi à n'attribuer à tout le reste qu'une importance très accessoire et à ne lui accorder aucune valeur au point de vue patriotique. Les élèves doivent apprendre, au contraire, que cette force et ces succès militaires qu'ils admirent reposent avant tout sur d'autres qualités plus modestes, et que pour fonder et maintenir un petit Etat au milieu de puissantes monarchies, comme l'ont fait les Confédérés, il leur a fallu, pour le moins, autant de sagesse, de force de volonté, d'intelligence des situations et de civisme que de courage militaire. Celui-ci, d'ailleurs, ne peut manquer de se produire comme conséquence naturelle des autres qualités civiques.

L'enseignement de l'histoire, et en particulier de l'histoire moderne, doit éclairer le patriotisme; il doit surtout mettre en garde la jeunesse contre le patriotisme de pure imagination, qui ne laisse aucune trace dans la vie réelle, parce qu'il ne rêve que l'extraordinaire et dédaigne ce qui est à notre portée. Le héros à la manière des anciens, dont l'action efface par son éclat tout ce qui s'est fait autour de lui, n'est plus guère possible aujourd'hui. Il ne doit plus être proposé aux générations nouvelles comme le modèle et le type du citoyen. D'abord ce serait inutile: l'héroïsme ne s'enseigne pas et ne s'apprend pas. Il faut désormais envisager le rôle du grand homme comme étant tombé en partage entre tous les citoyens. Aujourd'hui c'est par un ensemble de capacités et de volontés unies qu'il faut remplacer la puissance et la volonté du héros. Dans les conditions actuelles nul ne peut prétendre à rendre un grand service à son pays autrement qu'avec la participation nombreuse de ses concitoyens et, quant à la grandeur ou à la gloire, le vrai patriotisme n'en cherche pas d'autre que celle de la nation elle-même. Ce doit être là une des importantes leçons à tirer de l'histoire.

Cet enseignement doit encore, à l'occasion, comparer le présent avec le passé et faire apprécier les efforts par lesquels nos prédécesseurs ont contribué au progrès matériel et moral, source de tant d'avantages dont nous jouissons maintenant et d'où résulte pour la génération nouvelle l'obligation de travailler dans le même sens pour celles qui suivront. La reconnaissance envers les ancêtres doit elle-même devenir un des éléments du patriotisme.

Enfin nous insistons sur la nécessité d'enseigner l'histoire avec beaucoup de détail si l'on veut qu'elle soit éducative et qu'elle profite au patriotisme. Les jeunes gens doivent être prévenus contre cette illusion très commune qui les porte à croire à la facilité et à la rapidité d'une transformation en bien ou en mal dans l'état de la société humaine. C'est à cette illusion-là que les conduit l'histoire quand elle est étudiée en abrégé, superficiellement et en négligeant de se rendre compte de toutes les conditions nécessaires pour qu'un événement désiré, politique ou social, soit possible, et s'accomplisse d'une manière avantageuse pour la nation. Le peuple envisage encore la plupart des événements de l'histoire comme le produit d'un coup de tête de quelques hommes qui n'ont eu qu'à vouloir hardiment. Une révolution à faire se présente comme une manœuvre vite faite d'où le bien-être doit sortir immédiatement; tandis que l'histoire réelle et bien faite nous montre que ce qui fonde le bien-être, avant comme après les révolutions, ou même sans elles, ce sont toujours les mêmes qualités maitresses: le travail et l'équité de tous envers tous.

Telles sont les principales idées que l'enseignement de l'histoire doit s'efforcer de graver dans l'esprit du peuple.

III.

Instruction civique.

L'instruction civique est l'enseignement qui doit le plus servir à former le patriotisme. L'objet dont elle s'occupe est, de sa nature, plus difficile à comprendre que ceux dont nous avons parlé jusqu'à présent, et il y aura plus de précautions à prendre pour que cette instruction ne se réduise pas dans l'esprit des élèves à des formules et à des principes abstraits, mais qu'elle se lie intimément avec les affections, les sentiments et les situations de la vie réelle.

Premier degré (10 à 11 ans).

1 heure par semaine.

Ce premier cours consistera en de très simples entretiens sur les circonstances les plus familières de la vie en société, telle que les enfants la connaissent. On attirera d'abord leur attention et on les fera rai-

sonner, par exemple, sur la manière dont l'amitié s'établit, se maintient, se rompt ou se perd, et sur les conséquences qui en découlent. Dans ces relations ils devront se rendre compte des effets de la bienveillance, de la droiture, du dévouement, du courage moral, de l'égoïsme, de la vanité, de l'injustice. Les entretiens sur la famille fourniront entre autres l'occasion de faire comprendre comment la subordination et l'autorité sont conciliables tout naturellement avec l'affection mutuelle. L'école elle-même offrira un autre type de la vie en société et des conséquences qui en dérivent immédiatement. Déjà les enfants peuvent se faire des idées justes sur un grand nombre des conditions nécessaires de la vie sociale, comprendre, par exemple, comment ceux qui sont subordonnés ne peuvent prétendre à jouir d'une certaine liberté qu'en proportion de la raison et de l'ordre qu'ils savent d'eux-mêmes apporter dans leur conduite. Presque tout ce qui, plus tard, devra, comme principes, guider le citoyen, peut déjà s'imprimer dans la conscience de l'enfant.

Deuxième degré (11 à 12 ans).

1 heure par semaine.

Dans ce cours sont examinées les relations sociales telles qu'elles se présentent dans la localité même, c'est-à-dire dans la Commune. Cette étude n'entre pas dans les particularités de l'administration communale, ni dans celles des droits et devoirs des citoyens, mais porte plutôt sur les conditions de la vie matérielle et morale dans la commune pour faire comprendre les rapports de solidarité qui existent à cet égard entre tous les habitants d'une même localité ; en un mot, les élèves n'ont, pour le moment, qu'à apprendre à envisager et à examiner dans une petite fraction du peuple seulement, mais sur des faits réels et concrets, ce qu'ils auront ensuite à concevoir d'une manière générale quand, plus tard, il s'agira de la totalité des citoyens.

Troisième degré (12 à 15 ans).

1 heure par semaine, et la dernière année 2 heures par semaine.

Ce cours traitera des matières ordinaires de nos manuels d'instruction civique, aux quelles il serait très utile de joindre les notions les plus élémentaires de l'économie nationale, afin d'éclairer les citoyens sur leurs intérêts respectifs, qui sont si souvent mal compris dans le peuple. L'enseignement montrera comment l'intérêt des particuliers s'harmonise, au fond, avec l'intérêt collectif et fera comprendre que le développement des fortunes individuelles, de l'intelligence individuelle et de la moralité de tous ne font qu'un avec la prospérité nationale. En revanche, il n'y

aurait pas lieu de faire apprendre, à l'école primaire, les détails et particularités des institutions, des fonctions publiques, des formalités légales; le cours d'instruction civique doit avoir un caractère surtout éducatif; il n'est pas destiné à servir de guide pratique pour tous les actes de la vie politique du citoyen. L'école doit seulement préparer l'élève de façon qu'il puisse se mettre facilement et rapidement au fait quand il entrera dans la vie pratique. Pour cela il faut qu'il acquière des notions nettes sur le but des principales institutions et fonctions publiques. Le reste n'est plus à la charge de l'école, mais de l'individu, car celui-ci ne doit pas être considéré comme n'ayant plus rien à apprendre une fois hors de l'école. Il ne manque pas de livres excellents pour se renseigner au besoin: ces livres sont précisément nos manuels d'instruction civique, lesquels paraissent composés exprès pour cet usage extra-scolaire plutôt que destinés à l'enfance.

Toutes les parties du cours d'instruction civique doivent être inspirées du même sentiment et dirigées vers le même but, qui est l'amour de la Patrie. Dans l'enseignement on fera apprécier la haute portée et la beauté des institutions nationales; on montrera que leur but est conforme à la raison et à la justice; que, dans son ensemble, toute cette organisation sociale est digne de notre respect et de notre attachement. On mettra le plus grand soin à faire comprendre et à faire sentir aux élèves ce que c'est que le patriotisme. A cet effet on pourra reprendre avec détail les situations et les faits tirés de l'histoire pour les expliquer à ce point de vue. On leur fera voir comment le patriotisme agit à l'intérieur du pays, comme il élève la force morale des individus et devient un foyer vivifiant qui éclaire et ennoblit toute la vie nationale. Ce qu'il faut surtout mettre en évidence dans l'esprit de la jeunesse, c'est la nécessité de la concorde entre citoyens. L'esprit de concorde, qui est toujours invoqué et qui nous fait trop souvent défaut, est si essentiel au patriotisme que tout ce qui le rappelle, ou le symbolise, ne manque jamais d'éveiller en nous les sentiments patriotiques.

Qu'on veuille bien se reporter à l'anniversaire du 1^{er} Août, que l'on se souvienne de l'émotion profonde que chacun ressentit lorsque la voix des cloches fit entendre de tous côtés, du fond des vallées jusqu'aux hautes cathédrales, leur hymne solennel à l'union du peuple suisse. Cette manifestation tout extérieure a suffi pour qu'en ce moment chacun sentit s'effacer toute considération personnelle devant l'unique sentiment et la haute idée de la Patrie.

Si une simple manifestation extérieure, telle que celle que nous venons de rappeler, peut ainsi, en symbolisant l'union et la concorde,

élever un instant tous les individus au sentiment de leur vraie situation comme citoyens, combien ce sentiment ne deviendrait-il pas plus puissant et plus durable une fois qu'il serait soutenu intérieurement par une éducation civique uniforme et fortement concentrée sur ce point essentiel? L'enseignement du civisme, à l'école primaire, devra donc s'efforcer d'agir dans ce sens et éclairer la jeunesse sur les dangers de l'esprit de parti en politique.

IV.

Histoire naturelle.

L'étude de l'histoire naturelle se rattache immédiatement à celle de la géographie. Elle reprend, pour les étudier de plus près, les objets et les êtres dont la géographie n'a fait envisager que la distribution, le groupement et l'aspect général. L'élève aura dès lors à concentrer d'avantage son attention sur le détail des choses, sur la structure des êtres; il devra pénétrer dans leur vie intime, saisir les relations qu'ils ont entre eux et celles qu'ils ont avec lui-même: travail qui exigera une application plus étendue de ses facultés analytiques et de ses aptitudes pratiques.

Notre intention étant de développer en lui le sentiment en même temps que l'intelligence des choses, plutôt que de lui faire connaître toutes les parties des sciences naturelles, la première condition de cette étude sera qu'il puisse se familiariser tout à fait avec les objets à étudier, qu'il puisse expérimenter sur eux, les manier, les observer sous toutes leurs faces et dans toutes leurs phases. Ces objets, pris dans les trois règnes de la nature, devront donc être choisis parmi les plus communs dans la contrée où l'on se trouve et limités à un nombre très restreint pour chacune des années scolaires. D'un autre côté, comme il y a dans l'étude des terrains, des pierres, des plantes et des animaux des parties faciles et des parties difficiles pour les écoliers, on ne pourra pas les leur faire étudier systématiquement de manière à commencer par les minéraux et à finir par le règne animal. On distribuera ces différentes matières dans un ordre de succession qui soit en rapport avec le degré de développement des élèves et les ressources de la localité.

Il est à remarquer, en troisième lieu, que parmi les différentes parties des sciences naturelles qui doivent être enseignée à l'école primaire, les unes sont très propres à développer l'amour de la nature et du sol natal, tandis que d'autres sont peu appropriées à ce but. Nous ne nous étendrons donc ici que sur la manière de traiter les premières, qui comprennent en général les objets les plus faciles à observer pour tout le monde.

Premier degré (de 9 à 11 ans).

1 heure par semaine.

Ce cours est en quelque sorte la continuation de celui qui, l'année précédente, servait de préparation à l'étude de la géographie. Maintenant il s'agit pour les élèves d'apprendre à examiner les objets, non plus en tant qu'ils forment des groupes ou de grandes masses dans la contrée, mais en particulier et pris individuellement. Pour examiner une plante, une roche, on suivra la même méthode pratique employée précédemment en vue de la géographie.

Les écoliers de cet âge ne peuvent guère s'attacher qu'aux caractères extérieurs des choses, et le maître, en leur montrant comment on procède pour examiner toutes les qualités ou propriétés d'une plante, par exemple, doit se mettre à leur place et s'en tenir à ce qui se voit ou se trouve facilement; il doit les habituer à procéder en suivant un ordre fixe, par lequel ils ne laissent rien échapper de ce qu'ils peuvent trouver et constater d'eux-mêmes. L'habitude de procéder ainsi avec soin et régularité est ce qui leur importe pour le moment d'acquérir plus encore que la connaissance même d'un grand nombre d'objets. On doit en outre veiller à ce qu'ils prennent toujours une idée bien nette des objets ou des phénomènes qu'on leur fait examiner, car c'est toujours à ces premières impressions reçues que se reporte la pensée de l'enfant lorsque, plus tard, il s'agira de raisonner et de discuter sur les choses.

Deuxième et troisième degré (11 à 15 ans).

1 heure par semaine.

A ces degrés, l'étude de la nature devra toujours suivre le procédé expérimental et pratique qui met les enfants en contact avec les choses de la contrée et les objets de la vie journalière. Les élèves, maintenant plus développés, reviendront encore sur les choses déjà vues précédemment dans la préparation géographique pour observer avec plus de détail la nature des terrains, les effets de la chaleur, des eaux et des saisons dans la contrée.

Les objets vus de près, ou de loin et en perspective, devront aussi être étudiés sous le rapport des qualités esthétiques des formes et des couleurs. En initiant les enfants aux idées les plus simples de cet ordre, on les intéresse d'avantage aux choses, et de cette manière ils parviennent peu à peu à saisir une infinité d'impressions intimes qu'ils seraient incapables d'éprouver si on ne dirigeait pas leur attention et leurs facultés de ce côté-là.

En examinant à fond et d'une manière aussi complète que possible les objets qui leur sont les plus familiers, les élèves acquièrent une

instruction plus solide, plus pratique et plus féconde qu'en étudiant superficiellement un grand nombre d'objets plus ou moins étrangers. L'enfant qui n'aurait étudié ainsi qu'une dizaine de plantes, par exemple, aura sur le règne végétal des connaissances infiniment plus utiles, plus éducatives que les généralités qu'il apprend sur la botanique scientifique, et, de plus, il acquerrait la seule chose en laquelle les enfants puissent utilement imiter les savants : savoir l'habitude d'observer avec patience et exactitude, de ne généraliser que par degrés, et d'exprimer des idées claires et précises. Par cette manière circonspecte de procéder à l'étude, ils seraient mis en état de mieux profiter des moyens accessoires de s'instruire sur l'histoire naturelle, comme les lectures et les excursions hors de la contrée, moyens qui contribuent eux-mêmes au développement du sentiment de la nature et de l'amour de son pays.

Il y aurait en même temps tout profit, dans l'enseignement de la langue maternelle, à faire traiter, comme sujets de compositions, les matières que les élèves auront ainsi étudiées d'après leurs observations individuelles.

Résumé de la distribution :

Age	8 à 9 ans	9 à 10	10 à 11	11 à 12	12 à 13	13 à 14	14 à 15
Géographie	Cours préparat. 1 heure	Cours préparat. et éléments de la Suisse 2 heures	Géographie des cantons suisses 2 h. 2 h. 2 h.			l'Europe 2 h.	Autres continents 2 h.
Histoire	—	Histoire jusqu'au 16 ^e s. 2 h. 2 h.		Du 16 ^e s. jusqu'à 1798 2 h. 2 h.		De 1798 jusqu'à nos jours 2 h. 2 h.	
Instruction civique	—	—	Entretiens préparatoires 1 h.	La commune 1 h.	Organisation, Pouvoirs, Fonctions, etc. 1 h. 1 h. 2 h.		
Histoire naturelle	—	Cours préparatoire 1 h. 1 h.		Matières choisies dans les trois règnes 1 h. 1 h. 1 h. 1 h.			

V.

Conclusion générale.

De tout ce qui précède, nous concluons que si l'on veut que l'enseignement de la géographie, de l'histoire, de l'instruction civique et de l'histoire naturelle contribue d'avantage au développement du patriotisme

et du sentiment de la nature, cet enseignement doit être modifié dans le sens d'une élimination des matières qui ne visent qu'à l'érudition scientifique, et qu'il doit se concentrer fortement sur les matières qui tiennent de plus près aux circonstances pratiques, soit de la vie individuelle, soit de la vie sociale; que cette concentration est le seul moyen de donner aux idées acquises la force mouvante, par laquelle elles peuvent agir sur les sentiments et sur les volontés; que cette concentration, enfin, serait avantageuse encore au point de vue pédagogique aussi bien qu'au point de vue utilitaire.

En conséquence, les matières de l'enseignement, au lieu de figurer dans les manuels sous forme de généralisations et de jugements abstraits, devraient y être représentées par des faits détaillés et concrets, tandis que les généralisations seraient, au contraire, laissées aux soins des élèves et du maître.